

Autres dénominations : Esthéticien / Esthéticienne

Présentation du métier

Le conseiller beauté / La conseillère en beauté conseille les clients d'un institut, d'une parfumerie, d'un spa... Il / Elle propose et recommande les produits et services (soins, maquillage, manucure, parfum, épilation ...) adaptés à chaque client en fonction de leur style, leur âge, leurs goûts, leur type de peau...

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un CAP en soins esthétiques et corporels.

Un diplôme de niveau BAC (Brevet Professionnel, ...) ou BAC +2 (BTS, ...) en esthétique-cosmétique peut être requis.

Une ou plusieurs habilitation(s) (appareil à Ultraviolets -UV-, ...) peu(vent)t être requise(s).

Compétences professionnelles

- Accueillir, orienter une personne
- Conseiller une clientèle ou un public
- Développer et fidéliser la relation client
- Entretien, nettoyer du matériel, un outil ou un équipement
- Entretien, nettoyer un espace, un lieu, un local
- Gérer les stocks
- Procéder à l'encaissement
- Promouvoir une offre de produits ou de services auprès de la clientèle
- Réaliser des maquillages
- Réaliser des soins des mains, manucure, beauté des pieds
- Réaliser des soins du corps
- Réaliser des soins du visage
- Règles d'hygiène et d'asepsie
- Technique d'écoute active et de relation à la personne
- Vendre ou louer des produits ou services

Savoir-être professionnels

- Avoir le sens du service
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME D1208 - Soins esthétiques et corporels](#).